PLUi
plan local d'urbanisme métropolitain
Tours métropole Val de Loire

UNE VOCATION ÉCONOMIQUE QUI SE CONFORTE

La métropole de Tours est le premier pôle d'emploi d'Indre-et-Loire. Avec 7 emplois sur 10 dans l'économie présentielle, l'économie métropolitaine est principalement tournée vers la satisfaction des besoins de ses résidents. L'emploi est partout dans la métropole, que ce soit dans des espaces dédiés ou les tissus urbains, avec quelques polarités majeures : le centre-ville de Tours et les centres-bourgs des différentes communes la composant, au sud et à l'est dans les secteurs dédiés à l'économie de Saint-Avertin, Ballan-Miré, Joué-lès-Tours et Saint-Pierre-des-Corps, ou, plus au Nord dans les zones d'activité de Saint-Cyr-sur-Loire et de Parçay-Meslay.

Un pôle d'emploi

La métropole de Tours, c'est :

150 533
emplois au lieu de travail en 2019 soit **60%** des emplois de l'Indre-et-Loire et **15%** des emplois du Centre-Val de Loire

13 emplois pour 10 actifs occupés résidants
Tours Métropole Val de Loire propose plus de postes que d'actifs occupés qui y résident. Cette situation génère naturellement de nombreux déplacements vers le territoire métropolitain.

L'évolution de l'emploi depuis 2008

Emplois en 2019

+0,0%	Orléans Métropole 147 782
+0,3%	Angers Loire Métropole 141 793
-0,3%	Centre-Val de Loire 976 032
+0,2%	France 26 710 053

Sur une longue période, l'emploi progresse : il augmente en moyenne de 0,1% par an entre 2008 et 2019

Des emplois relevant majoritairement de l'economie presentielle

71% de l'emploi total est tourné vers des activités présentielles c'est-à-dire répondant aux besoins des résidents permanents et temporaires (habitants, touristes, navetteurs, etc.). Par différence, 29% de l'emploi total est orienté vers des activités productives qui proposent des biens et services pour une clientèle extérieure.

Sources : Insee, RP2008, RP2013, RP2016, RP2019.

- Le secteur tertiaire est surreprésenté dans l'économie locale. Le poids dans l'emploi du secteur « Commerce, transports et des services divers » est supérieur de 3 points de % au poids de ce même secteur en France (50 % contre 47 %), celui du secteur « Administration publique, enseignement, santé, action sociale » l'est de 2 points.
- La Mairie de Tours et le CHRU sont les plus grands employeurs publics. Dans le champ privé, ce sont les industriels SKF, EDF et ST Microelectronics qui sont les structures les plus pourvoyeuses d'emplois.
- Les sites de Villandry (Château et jardins) et le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré sont les sites les plus visités de la métropole.

Poids des secteurs d'activité en 2019

Une organisation spatiale multipolaire

- Les emplois se répartissent de façon non homogène dans la métropole au sein de secteurs économiques dédiés, les zones d'activité économique, et en dehors, dans les tissus urbains.
- Les 50 zones d'activité économique - représentant plus de 1 700 hectares - accueillent 1 emploi sur 3 du territoire.
- 14 parcs sont en zone inondable correspondant à 800 entreprises, 12 000 emplois et à un besoin potentiel de relocalisation de certaines activités hors zone inondable.
- Les zones d'activité du cœur métropolitain sont très imperméabilisées (74,8% de leur surface en moyenne).
- Au même titre qu'il faut des logements pour accueillir des habitants, il faut des locaux pour accueillir des emplois et des entreprises. Les bâtiments économiques représentent 5% des locaux de la métropole (en nombre en 2022), le reste sont des locaux à usage d'habitation. La surface de ces locaux représente 38% de la surface totale des locaux (tous types d'usage).

2 emplois sur 3 en dehors des zones d'activité économique

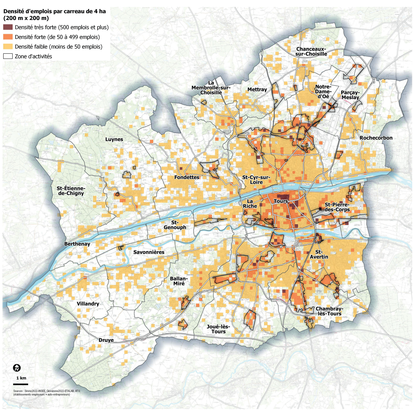

Les enjeux pour demain

- Le développement des activités de production agricole, artisanale et industrielle
- Le maintien des activités et des commerces en centres-bourgs
- Le développement des services aux entreprises et aux salariés dans les zones d'activité économique (dont services de mobilité).
- L'optimisation du foncier et de l'immobilier dans les secteurs d'activités existants pour limiter la consommation d'espace
- La mutualisation des ressources dans les secteurs économiques : équipements de production d'énergie renouvelable, stockage, stationnement, salles de réunion, etc.
- L'amélioration du traitement architectural et paysager des secteurs économiques : sol vivant, (re)végétalisation, formes urbaines et esthétisme
- L'intégration des risques et des changements climatiques dans les projets de développement économique
- Le développement des filières stratégiques : santé, mobilités décarbonnées, énergie, tourisme, art de vivre, patrimoine, ressources humaines et divertissement digital

atu
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours